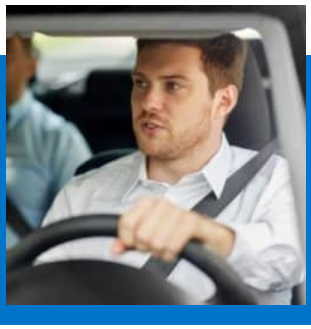


# Certificat de capacité professionnelle de taxi (CCP)

**Personnes concernées**

Toute personne désireuse d'accéder à la fonction de conducteur de taxi à titre d'exploitant ou de salarié.

**Objectifs de la formation**

Préparer les épreuves de la qualification pour l'exercice professionnel de taxi. Connaître la réglementation professionnelle. Avoir des notions de gestion.

**Contenu de la formation**

ADMISSIBILITÉ

Connaissance de la langue française

- Comprendre un texte simple ou des documents en lien, notamment avec l'activité transport,
- Comprendre et s'exprimer en français.

Connaissance sécurité routière

- Savoir appliquer les règles du code de la route,
- Connaitre les principes de conduite rationnelle,
- Savoir appliquer les règles de sécurité,
- Savoir rédiger un constat amiable,
- Connaitre les sanctions des infractions au code de la route,
- Connaitre la réglementation du permis de conduire.

Connaissance de la réglementation professionnelle

- Les conditions professionnelles d'exercice,
- Les organisations professionnelles,
- La représentation de la profession,
- Les licences de conduite,
- Les conditions d'exploitation, etc.

Gestion

- Connaitre et savoir appliquer les principes de base de gestion et de comptabilité,
- Connaitre les différentes formes juridiques d'exploitation,
- Connaitre les différents régimes d'imposition et déclarations fiscales,
- Connaitre les différentes formalités déclaratives,
- Connaitre la composition et le rôle de la CMA,
- Savoir définir les différents régimes sociaux,
- Connaitre les règles de la détaxation partielle,
- Connaitre la réglementation relative à la taxe de stationnement.

Anglais

- Comprendre et s'exprimer en anglais, au niveau A2 du cadre européen de Référence des langues.

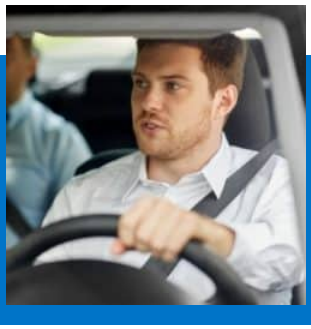
ADMISSION

Conduite et sécurité

- Conduite en sécurité et respect du code de la route,
- Souplesse de la conduite assurant le confort des passagers,
- Prise en charge et dépose des clients et leurs bagages.

Relation client

- Présentation générale et attitudes du candidat,
- Accueil, comportement durant le parcours et prise de congé,
- Vérification de l'état du véhicule avant et après la prestation,
- Construction du parcours et accompagnement touristique,



# Certificat de capacité professionnelle de taxi (CCP)

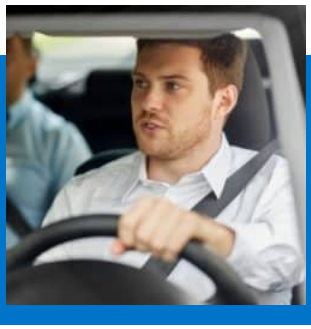
- Elaboration et suivi du parcours,
- Délivrance d'informations touristiques et pratiques.

Facturation et paiement

- Etablir le prix de la prestation, facturer et procéder à l'encaissement,
- Utilisation des équipements spéciaux.

Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC)

- ***Code RS :*** *RS5637*
- ***Certificateur :*** *Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires*
- ***Date d'échéance de l'enregistrement :*** *31-12-2026*



# Certificat de capacité professionnelle de taxi (CCP)

**Prérequis**
Être apte sur le plan médical. Admission : 5 jours. Ne pas être interdit sur le plan pénal. Être titulaire du PSC1 au moment de l'inscription en Préfecture. Être titulaire du permis B, délai probatoire expiré

**Durée**
Admissibilité : 25 jours. Admission : 5 jours

**Formateurs**
Formateurs reconnus compétents

**Dispositifs de suivi**
Feuille d'émargement

**Lieu de formation**
Au sein d'un centre City'Pro

**Méthodes pédagogiques**
Evaluation au fur et à mesure de la progression

**Modalités d'évaluation et type de reconnaissance de la formation délivrée**
Attestation de fin de formation

**Délais d'accès**
Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre

**Modalités d'accès**
Consultez la page centre sur le site city-pro.info

**Accessibilité**
Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée

**Tarifs et modalités des financements**
En centre City'Pro ou sur city-pro.info